Positiones juris civilis et canonici.

Numéro d'inventaire : 1979.30633
Auteur(s) : Guilaume Chareau
Type de document : affiche
Éditeur : non renseigné (Le Havre)
Imprimeur : Jean-Claude Pyron
Période de création : 3e quart 18e siècle
Date de création : 1771
Description : Une feuille composée de deux moitié collées ensemble. Estampe dans la partie supérieure. Cadre ornemental avec texte dans la partie inférieure. Importantes taches brunâtres en plusieurs endroits, notamment près du bord supérieur. Le bord gauche est dégradé. Le papier est froissé et déchiré le long des pliures médianes. Le verso a été renforcé au moyen de ruban adhésif.
Mesures : hauteur : 1070 mm ; largeur : 772 mm
Notes : Affiche annonçant les thèses de droit civil et de droit canon que doit soutenir Guillaume Chareau, du Havre, le mardi 24 décembre 1771, à la faculté de droit canon, pour l'obtention du baccalauréat. Les articles de droit civil traitent des legs, ceux de droit canon de la mise en dépot des biens, et notamment des bénéfices ecclésiastiques. L'estampe représente les actions de grâce des Hébreux après le passage de la Mer Rouge, avec dans un cartel la dédicace "Fluctibus imperanti". Moïse se tient près des eaux refermées, à la surface desquelles on voit les débris de l'armée du pharaon. Le cadre ornemental est composé de balustres avec un entablement, de roseaux et de deux lions.
Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics
Filière : Université
Niveau : Supérieur
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Mention d'illustration
ill.